



La densité résidentielle minimale

Carte 3.1.3

Seuils minimums moyens de densité résidentielle (nombre de log/ha brut) applicable aux secteurs à construire ou à transformer

TOD		Hors TOD	
■	150	■	60
■	110	■	35
■	80	■	15
■	60		
■	40		
▬	Secteur de planification stratégique		
▬	Territoire central de l'agglomération		
▬	Secteur hors du territoire central		

